



Cahier 99-03

LES INDICATEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Marc TERMOTE
INRS-Urbanisation

Juin 1999

Étude réalisée grâce au soutien financier de :

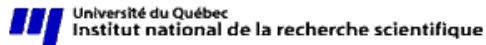
Ministère des Affaires municipales
et de la Métropole



Développement économique Canada



INRS-Urbanisation



***L'Observatoire métropolitain de la région de Montréal :
premiers travaux***

L'étude qui suit s'inscrit dans un ensemble d'activités de recherche et d'analyse en vue de l'implantation d'un Observatoire métropolitain pour Montréal. Déjà, en 1997-1998, une première étape a donné lieu à la réalisation d'une étude dite de faisabilité¹. Commanditée par le ministère de la Métropole et par l'INRS-Urbanisation, cette étude de faisabilité a été réalisée par une équipe de chercheurs de l'INRS-Urbanisation, sous la responsabilité de Jean-Pierre Collin et d'Anne-Marie Séguin.

Un observatoire est un instrument servant à la production et à la diffusion d'une information pertinente et à la création d'outils nécessaires à la prise de décision, dans le but de favoriser le développement économique, social et culturel d'une région. Il a pour rôle de fournir aux décideurs publics et privés, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté, les statistiques essentielles et les analyses nécessaires pour mieux apprécier la situation et les besoins de la région; de suivre l'évolution de sa situation comparativement à celle d'autres régions; de mener des analyses de type diagnostique sur les enjeux urbains et métropolitains, tant à l'échelle métropolitaine qu'à l'échelle intramétropolitaine; de favoriser le rayonnement et la diffusion des résultats de travaux portant sur la région ou ses composantes.

La même équipe de chercheurs s'est vue confier la responsabilité des travaux dits de «phase 1» d'implantation d'un Observatoire métropolitain pour la région de Montréal. Ces travaux se sont principalement traduits par la détermination de six mandats d'étude sur certaines dimensions de l'économie et de la socio-démographie montréalaise. Un colloque sur «les indicateurs de positionnement

¹ *En collaboration, L'Observatoire métropolitain de la région de Montréal. Un outil d'analyse et d'information au service du développement de la métropole, Montréal, INRS-Urbanisation, janvier 1997, 78 pages et annexes.*

des métropoles» a aussi été tenu le 29 octobre. Réunissant près de 120 participants, ce colloque a été l'occasion de se pencher sur les besoins et les potentialités en contexte montréalais. Finalement, un document de synthèse des six études est en préparation.

L'ensemble de ces travaux ont été réalisés grâce à un financement combiné du ministère de la Métropole, de Développement économique Canada et de l'INRS-Urbanisation. La tenue du colloque sur les indicateurs de positionnement a, en outre, été rendue possible grâce à deux subventions d'appoint, qui ont permis de donner une dimension internationale à l'événement, de la part de la Direction scientifique de l'INRS et surtout du Conseil international d'études canadiennes. Dans ce dernier cas, il a été pris avantage d'une subvention dans le cadre du programme PARRI sur le thème «Les indicateurs urbains de positionnement des métropoles : développer et assurer la comparabilité Canada/États-Unis».

Les travaux de cette «Phase 1» ont donné lieu à une démarche résolument interuniversitaire qui a permis d'associer des chercheurs de plusieurs établissements : l'INRS-Urbanisation, l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Montréal de même que les deux écoles affiliées que sont l'École des Hautes Études Commerciales et l'Institut d'urbanisme.

*Jean-Pierre Collin et Anne-Marie Séguin
INRS-Urbanisation*

Travaux de la série

Michel BARCELO, *Les indicateurs d'étalement urbain et de développement durable en milieu métropolitain*, Montréal, Institut d'urbanisme, Université de Montréal, v et 36 p.

William J. COFFEY et Mario POLÈSE (avec la collaboration de Richard Shearmur), *La restructuration de l'économie montréalaise : positionnement et comparaisons avec d'autres métropoles*, Montréal, Université de Montréal et INRS-Urbanisation, xi et 156 p.

Alain LAPOINTE et Stéphane FORTIN, *Positionnement de Montréal dans l'économie du savoir : comparaisons canadiennes et américaines*, Montréal, École des Hautes Études Commerciales, vii et 26 p.

Jacques LEDENT, *Viellissement démographique : le cas des métropoles canadiennes, 1971-2046*, Montréal, INRS-Urbanisation, 64 p.

Anne-Marie SÉGUIN et Philippe APPARICIO, *Le vieillissement à Montréal : dynamique intramétropolitaine*, Montréal, INRS-Urbanisation, vi et 36 p.

Marc TERMOTE, *Les indicateurs sociodémographiques*, Montréal, INRS-Urbanisation, vii et 37 p.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire.....	i
Introduction	1
Citoyenneté et immigration.....	4
Niveau de scolarité.....	10
Comportement matrimonial, taille et structure des ménages	15
Comportement linguistique.....	24
Conclusion	34

LISTE DES TABLEAUX

1 – CITOYENNETÉ ET STATUT MIGRATOIRE	6
2 – PRÉSENCE DES MINORITÉS VISIBLES, 1996	9
3 – RÉPARTITION (EN %) DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ	11
4 – RÉPARTITION (EN %) DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, PAR ÂGE, 1996	14
5 – STRUCTURE DES MÉNAGES PRIVÉS, 1996	16
6 – RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL, PAR ÂGE, 1996	18
7 – STRUCTURE DES FAMILLES, 1996	21
8 – NOMBRE MOYEN D'ENFANTS * À LA MAISON, PAR TYPE DE FAMILLE, 1996	22
9 – RÉPARTITION (EN %) DE LA POPULATION SELON LA LANGUE D'USAGE.....	25
10 – CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES SELON LA LANGUE MATERNELLE ET LA RMR, 1971 ET 1996.....	27
11 – NOMBRE DE LANGUES CONNUES SELON LA CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES, 1996	28

Sommaire

La richesse des données censitaires canadiennes permet de construire un grand nombre d'indicateurs en matière de comportement et de structure socioculturelle. Notre choix a été fondé sur deux critères. Tout d'abord, puisque la fonction de ces indicateurs est de permettre de « positionner » les diverses régions métropolitaines, il importait de ne choisir que des indicateurs capables de faire ressortir les différences entre ces régions. En outre, il semblait indiqué de choisir des indicateurs pour lesquels les données disponibles maximisent les possibilités de comparaison dans le temps aussi bien qu'entre les régions. Appliqués au contexte socioculturel du Canada, ces deux critères ont conduit à quatre types d'indicateurs.

Une première série de trois indicateurs a été utilisée pour caractériser la citoyenneté et l'immigration : le pourcentage d'immigrés qui détiennent la citoyenneté canadienne, l'origine géographique des immigrés et la présence des minorités visibles. Le niveau de scolarité de la population, analysé selon ses diverses dimensions et en distinguant selon les âges, constitue un deuxième type d'indicateurs. Le comportement matrimonial (pourcentage de personnes légalement mariées ou vivant en union libre, pourcentage de familles monoparentales) et le comportement en matière de reproduction ont des implications pour la taille des ménages, et font l'objet d'un troisième type d'indicateurs. Enfin, le contexte canadien rend incontournable le recours à un ensemble d'indicateurs susceptibles d'exprimer le comportement linguistique de la société.

Dans le cadre de ce bref résumé, nous ne pouvons bien sûr pas examiner les résultats obtenus pour chacun des indicateurs utilisés dans notre étude. Tout en ayant recours aux résultats détaillés présentés dans les divers tableaux de notre rapport, nous avons donc regroupé les principales observations en un tableau synthèse, qui présente les données pour quelques indicateurs clés pour la seule année 1996. Ce faisant, nous devons de toute évidence renoncer, non seulement à toute comparaison temporelle, mais également à la prise en compte des multiples dimensions et nuances que nécessite une analyse de la position relative des régions en matière socioculturelle. Cela est le prix à payer pour un portrait « instantané ».

Le tableau synthèse ci-joint nous révèle des différences marquées dans le comportement des immigrés en matière de citoyenneté, puisque les trois quarts

des immigrants de la région de Montréal sont citoyens canadiens, alors qu'à peine environ les deux tiers des immigrants de Toronto et Vancouver le sont. Ce facteur, conjugué au fait que le pourcentage d'immigrants dans la population totale est beaucoup moins élevé à Montréal (tableau 1), conduit tout naturellement à observer que le pourcentage de citoyens parmi l'ensemble de la population y est nettement plus élevé qu'ailleurs. Encore faut-il expliquer pourquoi les immigrants montréalais sont plus portés à acquérir la citoyenneté. La durée de séjour constitue certainement une piste d'explication, mais les données nous manquent pour l'explorer. Les caractéristiques des immigrants, et particulièrement leur origine géographique, doivent également être prises en considération. Il est effectivement apparu (tableau 1) que la composition de la population immigrée selon son origine géographique varie fortement d'une région à l'autre. Cela est particulièrement net pour les minorités visibles (tableau 2), de telle sorte que celles-ci ne représentent que 12 % de la population totale de la RMR de Montréal, contre plus de 30 % dans les deux autres principales régions métropolitaines du pays.

Tableau synthèse, 1996

	Montréal	Toronto	Vancouver
% d'immigrés citoyens canadiens	75	69	65
% minorités visibles dans population totale	12	32	31
% diplômés universitaires ^a	15	19	17
Nombre moyen de personnes par ménage	2,4	2,8	2,6
% mariés ^a	43	53	50
% vivant en union libre ^a	13	4	6
% francophones ^b	69,8	0,5	0,4
% anglophones ^b	18,1	74,5	77,1
% plurilingues ^c	59	44	39

a La population de référence est la population âgée de 15 ans et plus.

b Les groupes linguistiques sont définis en termes de langue d'usage.

c Sont considérées plurilingues toutes les personnes qui déclarent connaître plus d'une langue.

Pour caractériser la position des régions en matière de niveau de scolarité, il est important de considérer simultanément les diverses étapes de la scolarisation, c'est-à-dire les divers niveaux de scolarité atteints, et de développer cette analyse en tenant compte de l'âge des personnes concernées. Une telle entreprise ne peut être réalisée dans le cadre de ce portrait synthèse, mais l'examen des résultats obtenus (tableaux 3 et 4) permet d'avancer que le recours au pourcentage (au sein de la population totale âgée de 15 ans et plus) de personnes détenant un diplôme universitaire caractérise bien la position relative de chaque région en matière de scolarité. Avec 15 % de diplômés universitaires parmi les 15 ans et plus (tableau 3), la région de Montréal accuse toujours un certain retard par rapport à Toronto (19 %) et Vancouver (17 %), mais cela reflète essentiellement le « poids de l'histoire », car l'analyse par groupe quinquennal d'âge (tableau 4) démontre que Montréal se retrouve à toutes fins pratiques au même niveau que Toronto et Vancouver pour les groupes d'âge les plus jeunes (20 à 34 ans). Par contre, Montréal a toujours un pourcentage relativement élevé de personnes n'ayant pas atteint la neuvième année de scolarité, même parmi les jeunes.

Les nombreux bouleversements dans le comportement matrimonial et dans le comportement reproductif des Canadiens n'ont pas manqué d'avoir des répercussions sur la taille et la structure des ménages. La dimension moyenne d'un ménage montréalais (2,4 personnes par ménage) est nettement plus faible que celle d'un ménage torontois (2,8 personnes par ménage), la position de Vancouver étant intermédiaire à cet égard. Cette faible dimension moyenne des ménages montréalais est due aussi bien à la sur-représentation des ménages d'une personne qu'à la sous-représentation des ménages de quatre personnes et plus (tableau 5).

Le comportement matrimonial varie fortement d'une région à l'autre. Les Montréalais semblent moins enclins au mariage légal que leurs concitoyens de Toronto et de Vancouver (43 % des Montréalais de 15 ans et plus sont légalement mariés, contre plus de la moitié dans les deux autres régions), et ils sont plus portés à vivre en union libre (13 %, contre environ 5 % dans les autres régions), cette dernière forme de vie en couple étant nettement plus populaire que le mariage légal parmi les moins de 30 ans de Montréal, alors qu'à tout âge le mariage légal est le régime préféré des habitants de Toronto et de Vancouver vivant en couple (tableau 6).

Les différences régionales dans le comportement matrimonial et le comportement reproductif se manifestent également par la monoparentalité, les familles monoparentales étant relativement plus fréquentes à Montréal (17 % des

familles) qu'à Vancouver (14 %), avec une position intermédiaire pour Toronto (tableau 7), et par le plus grand nombre d'enfants (0,8 à Montréal, contre environ 0,5 à Toronto et Vancouver) présents dans les familles dont les parents vivent en union libre (tableau 8).

Il n'est guère surprenant d'observer des différences majeures dans le comportement linguistique. Ces différences se manifestent à bien des égards. Ainsi, si l'on prend comme critère la langue le plus fréquemment utilisée au sein du ménage, critère qui est le plus significatif en termes prospectifs (car la langue en usage au foyer est normalement la langue maternelle des enfants), il est clair (tableau 9) que Montréal est nettement moins francophone (70 %) que Toronto et Vancouver ne sont anglophones (75 % et 77 % respectivement), la présence de la seconde langue nationale demeurant relativement élevée à Montréal (18 %), alors qu'elle est marginale à Toronto et Vancouver (moins de 0,5 %). Les allophones représentent une part relativement faible (12 %) de la population montréalaise, alors qu'ils comptent pour près du quart des habitants de Toronto et de Vancouver.

La connaissance des langues est un autre indicateur du comportement linguistique. Si, dans une première étape (tableau 10), l'on se limite à la connaissance des langues officielles, on observe que seuls les Montréalais pourraient se targuer de pratiquer le bilinguisme officiel, car pratiquement un Montréalais sur deux connaît les deux langues nationales, contre environ 8 % dans les deux autres grandes régions métropolitaines. Dans une perspective plus large, lorsque l'on considère le nombre total de langues connues, qu'elles soient officielles ou non (tableau 11), on constate que près de 60 % des Montréalais connaissent au moins deux langues, contre moins de 40 % à Vancouver et moins de 45 % à Toronto. En ce sens, Montréal, nettement plus « polyglotte », peut être qualifiée de capitale canadienne du multilinguisme, Canada, même si le pourcentage d'immigrés y est plus faible.

Une analyse plus détaillée, notamment en distinguant selon à la fois l'âge et le sexe, et pour la population immigrée selon la période d'immigration, permettrait de nuancer bien des résultats. De même, en matière de comportement matrimonial et de comportement reproductif, la prise en compte de la durée des unions s'impose. Le rôle de l'exogamie, c'est-à-dire l'union de deux membres de groupes (linguistique, ethnique, etc.) différents, mériterait également d'être analysé. Enfin, dégager des facteurs explicatifs des comportements à partir de la comparaison entre trois régions métropolitaines est pour le moins téméraire. Il nous semble impératif d'étendre l'analyse à l'ensemble des régions métropolitaines, ce qui ne pose aucun problème d'ordre statistique (les données

nécessaires sont aisément disponibles), sauf éventuellement celui des petits effectifs.

Même si les résultats présentés ici nécessitent des nuances et des approfondissements, ils permettent cependant de dégager quelques premières conclusions « politiques ». La principale d'entre elles réside sans doute dans l'importance du poids du passé. Que ce soit en matière matrimoniale, en matière de reproduction, en matière linguistique, en matière de niveau de scolarité, les comportements et les structures qui en résultent ne changent que lentement. Il serait vain de vouloir renverser les tendances comportementales en quelques années. Le seul domaine où l'efficacité d'une intervention peut se manifester de manière relativement rapide, est sans doute celui de l'immigration.

Plutôt que de vouloir agir sur les comportements, il importe de définir quelles sont, parmi les conséquences de ces comportements, celles qu'il importe de corriger parce que néfastes et sources d'iniquité. Ainsi, plutôt que de vouloir agir sur le comportement de reproduction (par exemple, par une politique plus ou moins « nataliste ») ou sur le comportement matrimonial (par exemple, en pénalisant - directement ou non - les unions de fait), il serait plus efficace et plus équitable de s'attaquer à certaines conséquences de ces comportements, comme la pauvreté des familles monoparentales (très majoritairement à parent féminin) et la répartition inégale des charges qu'implique l'éducation des générations futures.

Les divers résultats obtenus dans cette étude, et les diverses implications que nous avons pu dégager sur la base de ces résultats, illustrent bien, non seulement la pertinence des indicateurs sociodémographiques et culturels pour une étude de la « position » des régions les unes par rapport aux autres, mais aussi l'intérêt d'une telle analyse de « positionnement » pour une meilleure compréhension de la société.

Introduction

Lorsqu'il s'agit de construire des indicateurs de positionnement, les démographes sont particulièrement privilégiés. Ils disposent en effet d'une riche panoplie d'indicateurs basés sur des données abondantes et relativement fiables. Outre les indicateurs démographiques traditionnels utilisés pour évaluer le comportement de fécondité, de mortalité et de migration, et la structure par âge qui en résulte (indicateurs analysés dans la contribution de Jacques Ledent), ils peuvent également avoir recours à un large éventail d'indicateurs du comportement socioculturel et de la structure de la population déterminée par ce comportement.

En matière de comportement et de structure socioculturelle d'une population, le problème n'est pas tellement celui de construire des indicateurs, mais plutôt celui de choisir les indicateurs les plus significatifs. Ce choix sera essentiellement fondé sur deux critères. Tout d'abord, il importe de ne retenir que des indicateurs qui soient pertinents dans le cadre de la problématique étudiée. Dans notre cas, il s'agit de choisir des indicateurs qui permettent de « positionner » les principales régions métropolitaines du Canada en ce qui concerne leur comportement et leur structure socioculturelle, et qui puissent contribuer à l'analyse de ce comportement et de cette structure. Cela implique que les indicateurs sélectionnés soient capables de faire ressortir les différences entre les régions. Des indicateurs qui tendent à homogénéiser les régions ne sont guère utiles pour situer les régions les unes par rapport aux autres et pour expliquer la place relative de chacune d'entre elles.

La pertinence des indicateurs doit également s'évaluer à partir des caractéristiques propres à la société étudiée. Dans des pays unilingues de faible immigration, et où en matière linguistique s'applique la loi du sol, il n'est guère utile d'adopter des indicateurs de nature linguistique, alors que dans des pays de forte immigration et où prévalent les droits de la personne, comme cela est le cas au Canada, de tels indicateurs peuvent nous aider à saisir les différences dans le comportement linguistique des individus. De même, dans des sociétés qui maintiennent un comportement matrimonial traditionnel, des indicateurs relatifs à ce comportement seront moins utiles que lorsqu'ils sont appliqués à des sociétés connaissant des formes variées et multiples de constitution et de reconstitution des ménages.

Le second critère qui doit présider au choix des indicateurs est évidemment celui de la disponibilité des données. À cet égard, les démographes canadiens sont particulièrement privilégiés. Grâce à un recensement effectué tous les cinq ans et dont la qualité est citée en exemple dans le monde entier, ils disposent en effet d'un stock régulièrement renouvelé de données fiables portant sur un nombre considérable de variables socioculturelles. Lorsqu'il s'agit de choisir des indicateurs socioculturels, la contrainte statistique n'est donc guère importante en ce qui nous concerne, sauf lorsque l'on entreprend non seulement de comparer les régions entre elles, mais également d'analyser l'évolution dans le temps. Comme les comportements et les structures socioculturelles se modifient lentement, toute comparaison dans le temps implique que la période soit suffisamment longue, de l'ordre de deux ou trois décennies (soit l'intervalle intergénérationnel). Or, comme nous le verrons ultérieurement, pour un grand nombre de variables socioculturelles pertinentes pour notre problématique, le recensement canadien de 1971 (et a fortiori les recensements antérieurs) soit ne fournit aucune information, soit produit des données qui ne sont pas comparables à celles du recensement de 1996.

Sur la base de ces critères et de ces considérations, nous avons choisi quatre types d'indicateurs. Comme le Canada est un pays de forte immigration, parce que cette immigration est fortement concentrée dans les régions métropolitaines (les trois RMR de Montréal, Toronto et Vancouver accueillent près des deux tiers des immigrants) et parce que cette immigration provient de plus en plus des pays du tiers monde, il nous semble approprié de saisir certains aspects socioculturels de cette immigration (étant entendu que les aspects purement démographiques font partie de la contribution de Jacques Ledent). Nous en examinerons trois : la relation entre citoyenneté et immigration, l'origine géographique de cette immigration, et la présence des minorités visibles. La première section de notre rapport est consacrée à ces trois dimensions.

L'avenir d'une société est fortement déterminé par le niveau de qualification de sa population. Le recours à un indicateur du niveau de scolarité apparaît donc incontournable. Ce deuxième type d'indicateur sera présenté dans la deuxième section de notre contribution.

La population canadienne a vécu au cours des dernières décennies de profondes modifications dans son comportement matrimonial et dans son comportement de reproduction, tel qu'il s'exprime par son niveau de fécondité. Il en est résulté une structure des ménages et des familles très différente, de telle sorte que la comparaison avec la situation passée n'est souvent pas possible (par exemple, la catégorie « couple en union libre » n'a été introduite que

récemment dans les questionnaires du recensement). Si le contrôle des naissances adopté par la quasi-totalité des couples en âge de reproduction implique nécessairement une réduction de la taille des ménages, encore importe-t-il de voir jusqu'à quel niveau cette réduction s'est manifestée, question d'autant plus pertinente lorsqu'on sait à quel point le comportement de fécondité a évolué différemment d'une région à l'autre. La généralisation de ce comportement malthusien a été accompagnée d'une profonde modification dans le comportement matrimonial, caractérisée par l'expansion de la monoparentalité et de l'union libre. À cet égard également, l'évolution des comportements n'a pas été uniforme selon les régions. Il peut cependant être périlleux de comparer entre régions la prévalence de la monoparentalité et de l'union libre, car ce type de comportement est fortement relié à l'âge. C'est pourquoi, il importera de vérifier le « positionnement » des régions en la matière non seulement pour l'ensemble de la population, mais également pour les groupes d'âge les plus significatifs en termes de comportement matrimonial. La troisième section de notre rapport présentera les diverses dimensions de ce type d'indicateur « matrimonial ».

Enfin, dans une dernière section, nous traiterons des indicateurs linguistiques. L'importance de l'immigration internationale dans l'évolution de la population canadienne, et particulièrement de la population des régions métropolitaines, jointe à l'objectif de bilinguisme et de « multiculturalisme » poursuivi par les autorités politiques du pays, rend incontournable une réflexion « quantitative » en la matière. Jusqu'à quel point la population des régions métropolitaines est-elle effectivement bilingue anglais-français, voire plurilingue ? Étant donné l'importance croissante de l'immigration, nous accorderons une attention particulière à la présence des « allophones » dans ce débat.

Avant d'entamer la discussion de ces divers types d'indicateurs sociodémographiques, il y a cependant lieu de préciser les coordonnées temporelles et spatiales de notre analyse. En ce qui concerne la dimension temporelle, les choses se présentent de manière assez évidente. Tous les indicateurs retenus seront appliqués aux données du recensement de 1996, dernière source d'information disponible. Lorsque cela sera possible, nous ferons la comparaison avec les données de 1971. Comme nous l'avons souligné précédemment, lorsqu'on entend effectuer une analyse de l'évolution des comportements socioculturels, il importe de le faire sur une période suffisamment longue pour que les changements dans ces comportements puissent apparaître de façon significative. Cela est d'autant plus important en ce qui nous concerne, car la révolution « sexuelle », liée à la diffusion des contraceptifs oraux, n'a

commencé à manifester ses pleins effets qu'au début des années 1970. La croissance de l'immigration et les modifications dans la structure de cette immigration sont également des phénomènes relativement récents. Malheureusement, un grand nombre de variables n'étaient pas retenues comme catégories spécifiques dans les recensements des années 1960 et 1970. C'est le cas notamment des catégories « minorités visibles » et « couples en union libre ». La comparaison dans le temps ne sera donc pas possible en la matière.

Les unités spatiales retenues dans cette étude « exploratoire » sont celles des régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver. C'est par souci de brièveté que nous nous limiterons à ces trois régions. Il n'y aurait en effet aucune difficulté à étendre l'analyse à l'ensemble des régions métropolitaines canadiennes, car les données nécessaires sont aisément accessibles. À trop vouloir multiplier le nombre d'unités spatiales, nous risquerions cependant d'en arriver à une vision trop dispersée et à négliger l'objectif premier de ce rapport, à savoir illustrer la pertinence et la « faisabilité » d'un certain nombre d'indicateurs socioculturels lorsqu'il s'agit de « positionner » les régions métropolitaines les unes par rapport aux autres. En outre, il importe de ne pas sous-estimer le problème des petits effectifs, problème qui apparaît très rapidement dès que l'on prend en considération des régions moins peuplées que ne le sont les trois principales régions métropolitaines du Canada.

Citoyenneté et immigration

Dans une société qui connaît une forte immigration internationale, un des défis les plus importants est évidemment d'intégrer le plus rapidement et le plus complètement ses nouveaux arrivants, afin d'assurer dans les meilleures conditions la nécessaire cohésion sociale. Outre l'intégration résidentielle et économique, qui font l'objet d'autres contributions, outre l'intégration linguistique, que nous discuterons dans la dernière section de notre rapport, il est un type d'intégration particulièrement révélateur, celui de l'intégration « civique ». À cet égard, on peut sans doute considérer que l'acquisition de la citoyenneté représente l'étape ultime, car elle assure l'égalité totale des droits et donc, du moins en principe, celle des chances, tout en exprimant la volonté des individus d'être membre à part entière de la société d'accueil.

La première partie du tableau 1 est consacrée à ce type d'indicateur « civique ». On y observe tout d'abord que le pourcentage de citoyens canadiens est particulièrement élevé à Montréal, nettement supérieur à celui que connaissent les RMR de Toronto et Vancouver : il y atteint en effet 95 %, contre environ 87 %

dans ces deux dernières régions. Il est évident que ces différences sont liées à la présence plus ou moins importante d'immigrés². Toutes autres choses étant égales, plus le pourcentage d'immigrés est élevé, plus le pourcentage de citoyens sera faible, car un immigré doit avoir acquis le statut d'immigrant depuis un certain nombre d'années avant de pouvoir demander la citoyenneté canadienne, alors que – sauf rares exceptions - un nouveau-né obtient cette citoyenneté dès sa naissance sur le territoire canadien. Il s'agit donc d'une question de durée de séjour au Canada.

Effectivement, le pourcentage très élevé de citoyens canadiens parmi la population de la RMR de Montréal peut s'expliquer par le faible pourcentage d'immigrés au sein de cette population, alors que les pourcentages plus faibles observés à Toronto et Vancouver peuvent être liés à la présence d'une population immigrée importante. Celle-ci représente 42 % de la population de Toronto et 35 % de celle de Vancouver, alors qu'elle constitue à peine 18 % de la population de Montréal. On remarquera que la relation entre le pourcentage de citoyens et le pourcentage d'immigrés est loin d'être parfaite, puisque ces deux dernières régions ont quasiment le même pourcentage de citoyens alors que le pourcentage d'immigrés y est nettement différent. Cela tient, entre autres, au fait que les immigrés n'ont pas tous la même propension à devenir citoyen canadien.

² Nous avons adopté la terminologie traditionnelle, selon laquelle le terme "immigrés" désigne le stock total de personnes qui ont immigré, le terme "immigrants" étant réservé au flux d'immigrants d'une période déterminée. Il importe en outre de souligner que, même si depuis 1991 le recensement canadien comptabilise les résidents non permanents (essentiellement les détenteurs d'un visa d'étudiant, d'un permis ministériel de séjour ou d'un permis de travail temporaire, et les revendicateurs du statut de réfugié), ceux-ci ne sont pas – par définition – des immigrants, et donc ne sont pas compris dans les données sur l'immigration utilisées dans ce rapport.

Tableau 1 - Citoyenneté et statut migratoire

	Montréal		Toronto		Vancouver	
	1971	1996	1971	1996	1971	1996
<u>Pourcentage de citoyens canadiens</u>	93	95	82	86	90	87
<i>Pourcentage d'immigrés *</i>	15	18	34	42	26	35
<i>Pourcentage d'immigrés citoyens canadiens</i>	55	75	48	69	61	65
<u>Population immigrée par lieu de naissance</u>						
% - États-Unis	6	3	4	2	9	3
- Europe	77	41	83	39	74	28
- Amér. Latine + Antilles	5	14	6	12	2	2
- Autres	12	42	7	47	15	67

* Résidents non permanents exclus.

Source : Statistique Canada, recensements de 1971 et 1996 et calculs de l'auteur.

Le tableau 1 nous permet en effet de voir que les immigrés de Toronto, non seulement sont proportionnellement plus nombreux que ceux de Vancouver, mais en outre sont plus portés à devenir citoyen canadien que ceux de Vancouver, cette propension plus élevée compensant suffisamment pour la présence plus importante d'immigrés, de sorte que le pourcentage de citoyens dans la population totale est semblable dans les deux régions. Mais c'est dans la RMR de Montréal que les immigrés sont le plus enclin à adopter la citoyenneté canadienne : les trois quarts l'ont fait, contre environ les deux tiers dans les deux autres régions.

Il n'est sans doute pas inintéressant de remarquer que les immigrés de Montréal, qui précédemment (en 1971) avec 55 % de citoyens parmi eux n'étaient apparemment guère portés à devenir citoyen canadien, et qui en tout cas l'étaient nettement moins que ceux de Vancouver, sont maintenant les plus « canadiens » des immigrés. On peut s'interroger sur ce changement d'attitude. Trois types de facteurs peuvent contribuer à expliquer cette observation. Une explication de nature « écologique », selon laquelle certaines caractéristiques particulières au Québec seraient responsables de la forte propension des

immigrés québécois à devenir citoyen canadien, n'est pas à exclure, mais elle est difficile à vérifier. Un autre type de facteurs doit certainement être pris en compte, à savoir la durée de séjour au pays. Comme l'immigration montréalaise est relativement moins importante que celle de Toronto et de Vancouver, ce dont témoignent le faible pourcentage d'immigrés et la relativement lente croissance de ce pourcentage (de 15 % à 18 % entre 1971 et 1996, contre une augmentation de 26 % à 35 % dans le cas de Vancouver), cela implique que la durée de séjour de l'immigré « moyen » y croît plus vite, ce qui – toutes autres choses étant égales – augmente la capacité de devenir citoyen.

Dans le même ordre d'idées, on pourrait avancer que l'immigration à Vancouver est pour une partie non négligeable le fait d'immigrants « en transit » (par exemple, les immigrants en provenance de Hong Kong, qui retournent chez eux lorsqu'ils constatent que la situation dans leur pays d'origine est normalisée). Une telle explication est cependant à double tranchant, car si les immigrants « transitoires », peu susceptibles de demander la citoyenneté canadienne, repartent, ils ne font par définition plus partie du stock des immigrés, et par leur départ fait augmenter la part de ceux qui sont susceptibles de devenir citoyens parmi ceux qui restent. Ce type d'explication serait d'ailleurs également valable pour les immigrés de Montréal, qui, comme cela a été démontré à plusieurs reprises, manifestent un taux de « rétention » relativement faible (avec un taux de départ de l'ordre de 15 % à 20 % après deux à trois ans de séjour).

Enfin, un troisième type d'explication se trouve dans les caractéristiques personnelles des immigrés. On peut en effet supposer que certains immigrés sont plus portés à adopter la citoyenneté de leur pays d'accueil que d'autres. Au niveau de la région métropolitaine, les données nous manquent pour dégager certaines des caractéristiques personnelles les plus significatives (comme le niveau de scolarité et l'âge) et le sens de leur effet sur la propension à acquérir la citoyenneté canadienne. On peut cependant s'interroger sur le rôle - direct ou indirect - de l'origine géographique.

La partie inférieure du tableau 1 présente la ventilation du stock d'immigrés selon le lieu de naissance. Il n'est guère surprenant d'observer que les immigrés en provenance des États-Unis ne représentent plus qu'une partie négligeable de la population immigrée et ce, quelle que soit la région considérée. Les immigrés d'origine européenne, qui en 1971 constituaient les trois quarts, voire plus de 80 %, de la population immigrée, ne comptent aujourd'hui plus que pour environ 40 % de cette population, et même moins de 30 % à Vancouver. Les immigrés en provenance de l'Amérique latine et des Antilles ne représentent qu'une portion congrue de la population immigrée de cette dernière région, alors qu'ils

comptent pour environ 13 % de celle de Montréal et Toronto. Mais l'image la plus saisissante que l'on puisse retenir des chiffres du tableau 1 concerne sans doute la véritable explosion de la présence asiatique et africaine (la catégorie « Autres ») : entre 1971 et 1996, la part des immigrés en provenance de l'Afrique et de l'Asie est passée de 12 % à 42 % à Montréal, de 7 % à 47 % à Toronto, et de 15 % à 67 % à Vancouver. La question qui se pose à cet égard est celle de savoir si c'est parce que cette forte immigration africaine et asiatique est une immigration récente que le pourcentage d'immigrés devenus citoyens canadiens est plus bas à Toronto et Vancouver, ou si ce pourcentage relativement peu élevé serait dû, au moins pour partie, à une plus faible propension des Africains et des Asiatiques à adopter la citoyenneté canadienne. Des données plus détaillées seraient nécessaires pour répondre à cette question.

La forte augmentation de l'immigration africaine, asiatique et latino-américaine implique évidemment une présence importante des minorités dites « visibles ». Le pourcentage des effectifs des minorités visibles au sein de la population totale peut être considéré comme un indicateur du degré « multiculturel », ou en tout cas du degré « multi-ethnique » de la société. Les chiffres du tableau 2 montrent que dans la RMR de Montréal les minorités visibles sont nettement moins présentes que dans les RMR de Toronto et Vancouver, où ces minorités représentent près du tiers de la population contre à peine 12 % à Montréal. La composition de cet ensemble « visible » (cette expression – malheureusement adoptée par Statistique Canada - est discutable, car elle implique une majorité « invisible » ...) diffère cependant fortement d'une région à l'autre. À Montréal, près du tiers des « visibles » sont Noirs, près du cinquième sont Arabes ou d'Asie occidentale, et plus d'un dixième sont Latino-Américains, alors qu'à Vancouver, où les Chinois comptent pour la moitié des « visibles », ces trois groupes ne représentent qu'une part négligeable. La RMR de Toronto, qui occupe à cet égard une position intermédiaire entre les deux, apparaît comme ayant une structure « visible » plus « équilibrée », sauf en ce qui concerne la surreprésentation du groupe sud-asiatique (un quart du total).

Il n'est malheureusement pas possible de connaître l'évolution de la présence des minorités visibles entre 1971 et 1996, car cette dernière catégorie n'a été introduite que récemment par Statistique Canada. Il faut recourir directement aux données selon le groupe ethnique si l'on veut connaître la situation en 1971, et les groupes ethniques « visibles » considérés à cette époque sont les Noirs, les Chinois et les Japonais. La note du tableau 2 présente les informations disponibles pour ces trois groupes. On en retiendra que si en 1996 un habitant de Vancouver sur six est Chinois, il y a cependant plus de Chinois à Toronto

(335 mille contre 280 mille), région qui en 1971 avait cependant une population chinoise moins nombreuse que Vancouver. En fait, l'effectif chinois de Toronto a été multiplié par 13 entre 1971 et 1996, alors que celui de Vancouver a été multiplié par « seulement » 8. À Montréal, où l'effectif du groupe chinois est nettement moindre, le facteur multiplicatif s'élève à peine à 4. Cette dernière région a par contre connu, tout comme Toronto, une très rapide progression de la population noire, qui s'y est multipliée par 24 en 25 ans, alors que la population noire ne représente toujours qu'une part infime de la population de Vancouver.

Tableau 2 – Présence des minorités visibles, 1996

	<i>Montréal</i>	<i>Toronto</i>	<i>Vancouver</i>
<i>% des minorités visibles dans la population totale</i>	12,2	31,6	31,1
dont :			
- Noirs	30,5	20,5	2,9
- Sud Asiatique	11,5	24,6	21,3
- Chinois	11,5	25,0	49,4
- Coréens	0,9	2,1	3,0
- Japonais	0,6	1,3	3,9
- Asie du Sud-Est	9,4	3,5	3,6
- Philippines	3,6	7,4	7,2
- Arabe et Asie occidentale	18,4	5,4	3,2
- Latino-Américains	11,6	4,6	2,4
- Autres	0,9	3,4	1,2
- Multiples	1,1	2,2	1,9
<i>Total</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Note : La comparaison entre 1971 et 1986 est possible pour les trois groupes suivants :

	<i>Montréal</i>		<i>Toronto</i>		<i>Vancouver</i>	
	<i>1971</i>	<i>1996</i>	<i>1971</i>	<i>1996</i>	<i>1971</i>	<i>1996</i>
<i>% dans population totale</i>						
- Noirs	0,2	3,7	0,5	6,5	0,1	0,9
- Chinois	0,4	1,4	1,0	7,9	3,4	15,4
- Japonais	0,1	0,0	0,4	0,0	0,4	1,2
<i>Nombres absolus (en '000)</i>						
- Noirs	5	122	12	275	1	16
- Chinois	11	46	26	335	36	279
- Japonais	2	2	12	17	9	22

Source : Statistique Canada, recensements de 1971 et 1996, et calculs de l'auteur.

Niveau de scolarité

Un déterminant important du comportement d'une population, et de son avenir, est le niveau de scolarité. Dans un contexte de mondialisation de l'économie et de concurrence croissante entre les grandes régions métropolitaines du monde, une main-d'oeuvre scolarisée peut constituer un avantage comparatif considérable. Il importe donc d'examiner comment les régions se situent les unes par rapport aux autres à cet égard. L'application d'un indicateur « niveau de scolarité » est cependant délicate, et cela pour de multiples raisons.

Tout d'abord, contrairement à la situation qui se présente pour d'autres types d'indicateurs, il n'est pas possible de saisir le niveau de scolarité d'une population à partir d'un seul chiffre résumant ce niveau. Un nombre moyen d'années de scolarité serait une mesure plutôt ambiguë du niveau de scolarité de cette population, alors que, par exemple, dans le cas de la structure par âge, à côté de la part de chaque groupe d'âge, il est approprié d'utiliser également l'âge moyen. La manière la moins discutable d'évaluer le niveau de scolarité d'une population est donc de considérer simultanément la part des diverses catégories de niveau de scolarité. Encore faut-il s'entendre sur ces catégories. À titre d'exemple, ce qui est qualifié d'universitaire peut varier d'un pays à l'autre (voire d'une région à l'autre dans un même pays). En outre, la réponse à la question sur « le niveau de scolarité le plus élevé atteint » est, comme toutes les questions du recensement canadien, une réponse autodéclarée, qui risque donc d'être entachée d'un certain subjectivisme de la part des répondants. Cette difficulté de comparaison spatiale se double d'ailleurs d'un problème de comparabilité dans le temps : toute réorganisation de la structure de l'enseignement risque en effet d'affecter la signification des niveaux atteints.

Enfin, un dernier problème de comparabilité se pose dans le cas canadien lorsqu'il s'agit de comparer les données de 1971 à celles de 1996. En effet, lors du recensement de 1971, la population de référence était celle âgée de 5 ans et plus ne fréquentant pas l'école à temps plein, alors qu'en 1996 la population de référence était celle âgée de 15 ans et plus. La différence est évidemment loin d'être négligeable, et impose la plus grande circonspection dans l'interprétation des résultats, même si cela devrait n'influencer que marginalement la comparabilité entre les régions. Nous nous contenterons donc de dégager les principales tendances.

Une manière de minimiser les problèmes de comparabilité, tant spatiale que temporelle, est de ne considérer que quelques grandes catégories. C'est ce que nous avons fait dans le tableau 3, qui distingue quatre niveaux : (1) moins d'une

neuvième année, (2) de la 9e à la 13e année de scolarité, en excluant tout enseignement universitaire, (3) enseignement universitaire, et - parmi ces derniers - (4) enseignement universitaire ayant abouti à un diplôme.

Tableau 3 - Répartition (en %) de la population selon le niveau de scolarité

	1971	1996
MONTRÉAL		
< 9e année	44	16
9e à 13e année et non univ.	44	59
universitaire	12	25
-dont avec diplôme	4	15
TORONTO		
< 9e année	31	10
9e à 13e année et non univ.	56	60
universitaire	13	30
-dont avec diplôme	5	19
VANCOUVER		
< 9e année	26	7
9e à 13e année et non univ.	61	63
universitaire	13	30
-dont avec diplôme	5	17

Note : En 1971, la population de référence est celle âgée de 5 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps alors qu'en 1996, il s'agit de la population âgée de 15 ans et plus.

Source : Statistique Canada, recensements de 1971 et 1996, et calculs de l'auteur.

Quelle que soit la région métropolitaine considérée, il est manifeste que le niveau de scolarité de la population a augmenté (le contraire eût été inquiétant...). À première vue, la région de Montréal a connu les progrès les plus importants, puisque le pourcentage de la population qui n'a pas atteint la neuvième année de scolarité y a baissé beaucoup plus que dans les deux autres régions, et que le pourcentage de la population qui a atteint de 9 à 13 années sans avoir suivi d'enseignement universitaire y a augmenté très fortement, alors que ce même pourcentage n'a crû que légèrement à Toronto et Vancouver. Cependant, lorsqu'on prend en compte le pourcentage de la population qui a suivi un enseignement universitaire (critère qui ne peut cependant être unique, car d'autres types d'enseignement sont tout aussi importants, et tout enseignement

universitaire n'est pas nécessairement valorisant), la performance de Montréal apparaît beaucoup moins brillante. Sans doute ce pourcentage a-t-il doublé entre 1971 et 1996, mais il a augmenté encore plus rapidement dans les deux autres régions, de telle sorte que si, au départ, les trois régions avaient le même pourcentage, aujourd'hui la RMR de Montréal se trouve nettement distancée à cet égard. Cela est encore plus vrai si l'on ne retient que le pourcentage de diplômés universitaires.

Au total, la région de Montréal reste aujourd'hui encore la moins scolarisée des trois régions considérées. Elle a un pourcentage nettement plus élevé de sa population de 15 ans et plus qui n'a même pas atteint sa neuvième année de scolarité; ce pourcentage y est même plus du double de celui de Vancouver (16 % contre 7 %). Elle a un pourcentage légèrement inférieur de sa population dans la catégorie intermédiaire (9 à 13 années, niveau non universitaire), et – comme nous venons de le souligner - elle a un pourcentage beaucoup plus faible de sa population dans la catégorie universitaire.

Pour interpréter à sa juste valeur ces diverses constatations, il importe cependant de tenir compte du « poids de l'histoire ». La région de Montréal, comme d'ailleurs l'ensemble du Québec, avait depuis des générations souffert d'un important retard dans la diffusion de l'enseignement. En présentant, comme nous l'avons fait dans le tableau 3, des chiffres relatifs à l'ensemble de la population de référence, nous ne pouvons pas tenir compte de cet effet « générationnel ». La manière la plus immédiate d'éliminer le poids de l'histoire, est évidemment de distinguer le niveau de scolarité selon l'âge. En effet, si le niveau de scolarité dans une région est bas, cela peut être dû uniquement au bas niveau de scolarité des personnes âgées. Le tableau 4 tente de remédier à ce biais générationnel, en ne considérant que les groupes d'âge les plus récents, ceux pour lesquels – par définition – le poids de l'histoire est le moins présent (quoique il puisse l'être indirectement, des parents peu instruits pouvant être moins portés à promouvoir une scolarité avancée pour leurs enfants). Les données croisées par groupe d'âge, niveau de scolarité et région métropolitaine ne sont cependant disponibles que pour les recensements de 1991 et 1996, de sorte que seuls les chiffres relatifs à ce dernier recensement seront utilisés, toute analyse de l'évolution entre 1971 et 1996 étant exclue en la matière.

Un des avantages des données récentes réside dans la classification plus détaillée des niveaux de scolarité : le tableau 4 présente la répartition de la population pour quatre groupes quinquennaux d'âge (des 15-19 ans aux 30-34 ans), pour sept niveaux de scolarité, dont le premier (moins d'une 9e année), et les deux derniers (études universitaires sans et avec diplôme) correspondent

à ceux du recensement de 1971 utilisés dans le tableau 3 (la somme de toutes les autres catégories correspond à la catégorie « 9e à 13e année, et études non universitaires » du recensement de 1971). Par souci de brièveté, nous ne distinguerons pas si les personnes concernées sont encore aux études (à un autre niveau de scolarité) ou non, et dans le cas où elles le sont, si l'enseignement en cours est à temps complet ou à temps partiel, même si ce type d'analyse serait fort utile en termes prospectifs.

Les résultats présentés dans le tableau 4 montrent qu'à bien des égards la région de Montréal a rattrapé le retard historique qu'elle avait par rapport aux deux autres régions métropolitaines, mais ils révèlent également que des faiblesses persistent. Si l'on considère les groupes des 25-29 ans et des 30-34 ans, on observe des niveaux de scolarité universitaire (sans et avec diplôme) fort similaire d'une région à l'autre; par contre, cela n'est pas vrai pour les deux groupes d'âge les plus jeunes, pour lesquels Montréal accuse apparemment encore un certain retard. Il faut cependant se garder de conclure sur la base des résultats produits pour ces deux groupes d'âge, car l'organisation du système universitaire (et du passage du secondaire à l'universitaire) est sans doute en cause. En outre, à Montréal, pour les 20-24 ans la moindre proportion (33 % contre 42 % à Toronto et 39 % à Vancouver) d'universitaires (sans et avec diplôme) est compensée par le pourcentage très élevé de ceux qui ont acquis un enseignement non universitaire, un type d'enseignement qui est souvent tout aussi important pour l'avenir d'une société.

Les différences dans l'organisation du système secondaire expliquent sans doute les écarts importants observés dans les pourcentages des diverses régions lorsqu'il s'agit des deux catégories relatives à la « 9e à 13e année », à savoir le fait que l'on détienne ou non un certificat d'études secondaires. Enfin, si au niveau universitaire, Montréal semble avoir pour l'essentiel rattrapé son retard, et si, comme nous venons de le mentionner, au niveau secondaire et non universitaire on ne peut guère dégager de conclusions à cause des différences dans l'organisation de l'enseignement, par contre, au tout premier niveau, celui de « moins d'une 9e année », la région de Montréal continue apparemment à présenter des faiblesses, puisqu'elle présente toujours, quel que soit le groupe d'âge considéré, des pourcentages nettement plus élevés pour ce niveau de scolarité, les écarts étant surtout impressionnants pour les 15-19 ans et les 20-24 ans : alors qu'à peine 1 % des jeunes adultes de Toronto et Vancouver n'ont pas leur « neuvième année », ce pourcentage s'élève à 5 %, voire 8 % (pour les 15-19 ans) à Montréal. De tels pourcentages sont préoccupants, aussi bien pour l'avenir des jeunes concernés que pour celui de la société dont ils font partie.

Tableau 4 – Répartition (en %) de la population selon le niveau de scolarité, par âge, 1996

	Montréal	Toronto	Vancouver
15-19 ans			
< 9e année	8	1	2
9e à 13e année			
sans certificat d'études secondaires	45	71	66
9e à 13e année			
avec certificat d'études secondaires	19	17	14
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	1	0	0
Autres études non universitaires	24	4	8
Études universitaires sans bacc. ou diplôme	3	5	10
Études universitaires avec bacc. ou diplôme	0	0	0
20-24 ans			
< 9e année	5	1	1
9e à 13e année			
sans certificat d'études secondaires	12	13	13
9e à 13e année			
avec certificat d'études secondaires	11	15	15
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	2	1	2
Autres études non universitaires	37	27	30
Études universitaires sans bacc. ou diplôme	21	28	27
Études universitaires avec bacc. ou diplôme	12	14	12
25-29 ans			
< 9e année	4	2	2
9e à 13e année			
sans certificat d'études secondaires	12	12	11
9e à 13e année			
avec certificat d'études secondaires	12	13	11
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	4	2	2
Autres études non universitaires	30	29	33
Études universitaires sans bacc. ou diplôme	13	13	15
Études universitaires avec bacc. ou diplôme	25	29	26
30-34 ans			
< 9e année	5	3	2
9e à 13e année			
sans certificat d'études secondaires	12	13	13
9e à 13e année			
avec certificat d'études secondaires	16	14	12
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	4	3	2
Autres études non universitaires	28	30	34
Études universitaires sans bacc. ou diplôme	12	11	13
Études universitaires avec bacc. ou diplôme	23	26	24

Source : Statistique Canada, compilations spéciales du recensement de 1996 effectuées pour le Ministère de la Métropole et calculs de l'auteur. Nous remercions MM. Arnold Beaudin et Alexandre Roy de nous avoir aimablement transmis les résultats de ces compilations.

On peut évidemment s'interroger sur le rôle de la migration, tant internationale qu'interne, dans le « classement » des régions. On sait cependant que la répartition des immigrants selon le niveau de scolarité se présente souvent selon une courbe en U, les peu scolarisés et les très scolarisés étant surreprésentés par rapport à la population d'accueil. Il en résulte qu'une forte immigration contribuerait aussi bien à la hausse qu'à la baisse du niveau général de scolarité. En outre, il faut que la population immigrée représente un pourcentage très élevé de la population totale pour que l'impact du niveau de scolarité de cette population immigrée sur le niveau de scolarité de l'ensemble soit prononcé. Même si les 18 % d'immigrés de la population montréalaise avaient en moyenne un an de scolarité de plus que leurs concitoyens non immigrés, cela ne ferait croître que marginalement le niveau de scolarité de l'ensemble de la population montréalaise. En première analyse, il semble donc bien que l'on puisse avancer raisonnablement l'hypothèse selon laquelle, sauf circonstances particulières, l'effet de la migration sur le niveau général de scolarité d'une région est limité. Une étude plus détaillée s'avère cependant indispensable si l'on veut aller au-delà de cette hypothèse³.

Comportement matrimonial, taille et structure des ménages

Les nombreux bouleversements dans le comportement matrimonial et dans le comportement reproductif des Canadiens n'ont pas manqué d'avoir un impact considérable sur la taille et la structure des familles et des ménages. Ces bouleversements ne se sont cependant pas manifestés avec la même intensité dans toutes les régions. Étant donné les nombreuses implications que peuvent avoir la taille et la structure des ménages (en termes de consommation, entre autres résidentielle, aussi bien qu'en termes de comportement socioculturel), il semble pertinent d'examiner dans quelle mesure les diverses régions se différencient à cet égard.

Le contrôle des naissances adopté par la plupart des couples en matière de reproduction, et la chute rapide et marquée de la fécondité qui en est résulté, aussi bien que la croissance rapide du nombre de divorces et de séparations, ont nécessairement eu pour effet de réduire de façon marquée la taille des

³ Sur la relation entre l'immigration internationale et le niveau de scolarité, du moins en ce qui concerne la catégorie universitaire, voir M. Termote, "Skilled migration to Canada and Quebec. Methodological problems and empirical results", *Studi Emigrazione/Études Migrations*, 1995, XXXII, no 117, 31-41.

ménages. Le tableau 5 présente, pour l'année 1996 et pour chacune des trois régions considérées, la répartition des ménages privés selon le nombre de personnes dans le ménage, ainsi que le nombre moyen de personne par ménage. Si l'on se limite à ce dernier indicateur, on pourrait être amené à conclure que les différences entre régions, quoique relativement nettes, ne sont pas très importantes. La taille moyenne la plus basse s'observe dans la RMR de Montréal (2,4 personnes par ménage), mais le chiffre de Vancouver, qui suit de près (2,6), n'est guère inférieur à celui de Toronto (2,8). Une telle moyenne cache cependant de profondes différences dans la structure, et donc dans le comportement dont cette structure est la conséquence.

Tableau 5 – Structure des ménages privés, 1996

	Montréal	Toronto	Vancouver
% ménages			
1 personne	29	22	27
2 personnes	31	28	31
3 personnes	17	17	15
4 personnes	15	19	16
5 personnes et +	8	14	11
Nombre moyen de personnes par ménage	2,4	2,8	2,6

Source : Statistique Canada, recensement de 1996 et calculs de l'auteur.

En effet, une taille moyenne relativement faible, comme celle observée à Montréal, peut être le résultat soit d'une sur-représentation des ménages de petite dimension, soit d'une sous-représentation des ménages de grande dimension, soit d'une conjugaison des deux. Or, dans le cas de Montréal, c'est précisément ce dernier processus qui est à l'oeuvre : cette région ne comporte en effet que 8 % de ménages de 5 personnes et plus, contre 14 % à Toronto et 11 % à Vancouver, alors que 29 % des ménages y sont des ménages d'une seule personne, contre 22 % à Toronto, Vancouver présentant à cet égard une position intermédiaire.

La taille d'un ménage peut être déterminée par le comportement de reproduction (le fait de limiter les naissances mène normalement à une taille réduite) et par le comportement matrimonial (au sens large), dans la mesure où, toutes autres choses étant égales par ailleurs, un pourcentage élevé de célibataires, de divorcés et de séparés implique en général un nombre élevé de ménages de faible dimension. Sans doute ces célibataires, divorcés et séparés, tout comme d'ailleurs les personnes en état de veuvage, peuvent-elles choisir de vivre en union libre, et donc décider de créer un ménage d'au moins deux personnes plutôt que deux ménages de plus petite taille. Le fait de vivre en union libre affecte cependant le comportement reproducteur, les couples ayant choisi ce mode de vie matrimoniale ayant généralement moins d'enfants que ceux ayant opté pour le mariage légal traditionnel.

Enfin, il est évident que le « comportement » de mortalité a également un effet sur la taille des ménages, puisqu'un décès implique nécessairement un individu de moins dans le ménage (si cependant la personne décédée vivait seule, ce décès aurait pour effet de diminuer le nombre de ménages d'une personne, et donc conduirait à une hausse de la taille moyenne des ménages). Dans une société dont l'âge moyen est encore (mais plus pour longtemps) relativement bas, et où par conséquent le nombre de décès est relativement faible, la mortalité joue par définition un rôle secondaire dans la détermination de la taille des ménages privés, d'autant plus que la vaste majorité de ces décès ont lieu à des âges avancés, et que nombre d'entre eux se manifestent donc dans des ménages collectifs (résidences pour personnes âgées, établissements hospitaliers de longue durée, etc.), qui ne sont pas compris dans les données.

Le tableau 6 tente de dégager dans quelle mesure le comportement matrimonial diffère d'une région à l'autre. Comme ce comportement est fortement lié à l'âge, et que la structure par âge de la population varie d'une région à l'autre (voir la contribution de Jacques Ledent), il s'avère indispensable d'effectuer notre analyse en distinguant selon cette dernière catégorie. Le tableau 6 présente donc la répartition de la population de 15 ans et plus en distinguant quatre statuts matrimoniaux : celui de célibataire (jamais marié et ne vivant pas en union libre), celui de marié (et ne vivant pas en union libre), celui de divorcé (et ne vivant pas en union libre), et celui de « vivant en union libre ». Le pourcentage de veufs (ne vivant pas en union libre) n'est pas présenté, car il s'obtient par résidu. Par souci de brièveté, ce tableau ne contient, outre les chiffres relatifs à la population totale de 15 ans et plus, que les chiffres des cinq premiers groupes quinquennaux d'âge (de 15-19 ans à 35-39 ans). Les tendances que l'on peut

dégager à partir des cinq premiers groupes d'âge restent en effet valables pour les âges suivants.

Tableau 6 – Répartition de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, par âge, 1996

<i>Âge</i>	<i>État matrimonial</i>	<i>Montréal</i>	<i>Toronto</i>	<i>Vancouver</i>
15-19 ans	Célibataire (jamais marié)	98	99	98
	Marié (en union libre exclus)	0	0	1
	En union libre	2	0	1
	Divorcé (en union libre exclus)	0	0	0
20-24 ans	Célibataire (jamais marié)	79	86	82
	Marié (en union libre exclus)	6	9	9
	En union libre	14	4	7
	Divorcé (en union libre exclus)	0	0	0
25-29 ans	Célibataire (jamais marié)	47	52	52
	Marié (en union libre exclus)	24	36	33
	En union libre	25	8	11
	Divorcé (en union libre exclus)	2	2	2
30-34 ans	Célibataire (jamais marié)	29	28	31
	Marié (en union libre exclus)	41	58	53
	En union libre	23	7	9
	Divorcé (en union libre exclus)	4	3	4
35-39 ans	Célibataire (jamais marié)	21	18	20
	Marié (en union libre exclus)	50	67	62
	En union libre	19	6	7
	Divorcé (en union libre exclus)	7	5	6
Total 15 ans et +	Célibataire (jamais marié)	30	29	30
	Marié (en union libre exclus)	43	53	50
	En union libre	13	4	6
	Divorcé (en union libre exclus)	6	5	6

Source : Statistique Canada, recensement de 1996 et calculs de l'auteur.

Les chiffres relatifs à la population totale (de 15 ans et plus, c'est-à-dire celle soumise à un choix de statut matrimonial) font ressortir une différence majeure dans le comportement observé dans la RMR de Montréal par rapport à celui

manifesté par la population des deux autres régions. Si le pourcentage de célibataires, de divorcés et de veufs est à toutes fins pratiques le même dans chacune des trois régions, et si par conséquent le pourcentage de personnes vivant en couple est également quasi identique, par contre au sein de ce dernier groupe les pourcentages respectifs des personnes mariées et des personnes vivant en union libre démontrent que la population montréalaise est beaucoup plus portée à cette dernière forme de vie en couple que ne l'est la population des deux autres régions. Le pourcentage de couples vivant en union libre y est en effet plus du double de celui de Vancouver et plus du triple de celui de Toronto. Près du quart des personnes vivant en couple à Montréal ont choisi de vivre en union libre, alors que ce pourcentage ne s'élève qu'à 7 % à Toronto et 10 % à Vancouver.

On ne sera guère surpris de constater que la force d'attraction d'un mariage «non institutionnel» varie fortement en fonction de l'âge. Le pourcentage de personnes vivant en union libre est en effet inversement relié à l'âge. Ainsi, à Montréal, 70 % des personnes âgées de 20 à 24 ans (âges révolus) et vivant en couple ont choisi l'union libre, mais ce pourcentage baisse à 51 % pour celles âgées de 25 à 29 ans, à 36 % pour celles âgées de 30 à 34 ans, et à 28 % pour celles qui sont âgées de 35 à 39 ans. Les jeunes Montréalais de 15 à 19 ans vivant en couple ont quasiment tous préféré le faire en union libre. Cette relation inverse entre l'âge et la préférence pour l'union libre est également manifeste dans les deux autres régions métropolitaines, mais à des niveaux beaucoup plus bas. En effet, dans ces dernières régions les couples préfèrent toujours, et ce quel que soit l'âge, le mariage légal traditionnel. Ainsi, à Toronto, 70 % des personnes âgées de 20 à 24 ans et vivant en couple sont légalement mariés, alors que ce pourcentage n'est que de 30 % à Montréal.

Bien sûr, il n'y a pas que le choix entre le mariage légal et l'union libre qui soit fonction de l'âge. Celui-ci détermine préalablement le choix entre le célibat (défini comme le statut d'une personne jamais mariée et ne vivant pas en union libre) et la vie en couple. À cet égard également, Montréal se distingue des deux autres régions. Si pour l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus, le pourcentage de célibataires, tout comme le pourcentage de personnes vivant en couple, ne varie guère d'une région à l'autre (ce pourcentage s'élève à environ 30 % dans le premier cas, à environ 56 % dans le second), cette uniformité régionale dans le choix entre célibat et vie de couple ne vaut plus pour les groupes les plus jeunes. En effet, aussi bien les 20-24 ans que les 25-29 ans de Montréal sont moins portés vers le célibat que leurs concitoyens de Toronto ou de Vancouver. Les très jeunes (âgés de 15 à 19 ans) sont presque tous

célibataires, mais à Montréal les rares (2 %) qui ne le sont pas vivent presque tous en union libre, alors qu'à Vancouver, où le pourcentage de non-célibataires est le même, ces derniers se répartissent de façon égale entre le mariage et l'union libre.

Il est difficile d'évaluer à partir des données du tableau 6 si la propension au divorce varie d'une région à l'autre. Pour être divorcé il faut préalablement avoir été marié légalement. Il n'est donc guère surprenant de constater que le pourcentage de personnes divorcées augmente avec l'âge, et cela dans chacune des trois régions. Le fait que, pour un groupe d'âge donné, ce pourcentage varie très peu d'une région à l'autre ne suffit cependant pas pour affirmer que le comportement en matière de divorce soit le même. Il nous faudrait pour cela des données croisées, qui nous permettraient de calculer le pourcentage de personnes divorcées parmi les personnes qui ont été mariées (et non parmi la population totale), et cela par âge et année de mariage (pour tenir compte de la durée du mariage et des effets de cohorte).

Le comportement matrimonial n'est pas le seul facteur qui détermine la taille des ménages. Le comportement reproductif doit également être pris en considération. Ce comportement est cependant lui-même fonction du statut matrimonial des individus. Toutes autres choses étant égales par ailleurs, si au sein d'une population le pourcentage de personnes ne vivant pas en couple est plus faible, la probabilité d'une naissance y sera également plus faible. En outre, parmi les familles « épouse-époux », il faudra distinguer les couples légalement mariés de ceux vivant en union libre, car le comportement de reproduction ne sera sans doute pas le même selon la forme d'union choisie. Et enfin, lorsque l'on tente de relier le comportement reproducteur et le comportement matrimonial à la taille des ménages, il faudra également prendre en compte les ménages monoparentaux.

Le tableau 7 présente, pour chacune des trois régions métropolitaines considérées, la structure des familles, en distinguant les familles composées de couples « épouse-époux » (légalement mariés ou vivant en union libre) des familles monoparentales, et parmi ces dernières, celles à parent féminin de celles à parent masculin. On y retrouve ce que l'on avait déjà observé précédemment, à savoir qu'à Montréal, parmi les couples « épouse-époux », les couples en union libre sont beaucoup plus fréquents que dans les deux autres régions. Mais on y observe également que Montréal se distingue des deux autres régions à un autre point de vue. Les familles monoparentales y sont en effet proportionnellement plus nombreuses, tant les familles monoparentales à parent masculin que celles à parent féminin : une famille montréalaise sur six est

monoparentale, alors qu'à Vancouver cela n'est le cas que d'une famille sur sept, Toronto se situant entre les deux. Il semble raisonnable d'avancer qu'il y a un lien de causalité entre la fréquence des unions libres et celle de la monoparentalité, la dissolution d'un couple en union libre étant plus facile que celle d'un couple légalement marié. Des données supplémentaires, sur le statut matrimonial antérieur du parent « chef » de famille monoparentale, et cela par âge et durée du couple, permettraient de vérifier cette hypothèse.

Tableau 7 – Structure des familles, 1996

	<i>Montréal</i>	<i>Toronto</i>	<i>Vancouver</i>
<i>% familles épouse-époux</i>	83	85	86
dont :			
- mariés	64	78	77
- en union libre	19	7	9
<i>% familles monoparentales</i>	17	15	14
dont :			
- parent masculin	3	2	2
- parent féminin	14	13	12

Source : Statistique Canada, recensement de 1996 et calculs de l'auteur.

Pour évaluer ce que cela implique en termes de taille des ménages, on peut consulter le tableau 8, qui présente le nombre moyen d'enfants jamais mariés et qui résident dans le même logement que les parents (ou le parent, dans le cas des familles monoparentales). On constate tout d'abord, et cela n'est guère une surprise, que lorsque le couple parental est légalement marié, le nombre d'enfants est nettement plus élevé que lorsque le couple vit en union libre, et cela quelle que soit la région considérée. Il faudrait cependant se garder de conclure que l'union libre entraîne nécessairement un comportement plus malthusien, c'est-à-dire une descendance finale plus faible, que le mariage légal. En effet, encore une fois, il y aurait lieu de poursuivre l'analyse en tenant compte de l'âge, car – comme nous avons pu le souligner précédemment – l'union libre est surtout le fait de couples jeunes, qui n'en sont donc encore qu'au début de leur vie reproductive. En outre, de nombreux couples en union libre se marient légalement une fois né le premier ou le deuxième enfant.

**Tableau 8 – Nombre moyen d'enfants * à la maison,
par type de famille, 1996**

	<i>Montréal</i>	<i>Toronto</i>	<i>Vancouver</i>
Couple marié	1,2	1,3	1,2
Couple en union libre	0,8	0,6	0,5
Monoparental féminin	1,5	1,6	1,6
Monoparental masculin	1,4	1,5	1,4

* Il s'agit de filles ou de fils jamais mariés.

Source : Statistique Canada, recensement de 1996 et calculs de l'auteur.

Quoiqu'il en soit, la région de Montréal se distingue à nouveau lorsqu'il s'agit de comparer la taille des familles selon le statut matrimonial du ou des parents. Le nombre d'enfants jamais mariés et présents dans le logement des parents est quasiment le même dans les trois régions lorsque les parents sont légalement mariés. Mais les couples montréalais vivant en union libre ont en moyenne un nombre nettement supérieur d'enfants que leurs correspondants de Toronto et de Vancouver, de telle sorte que dans ces deux dernières régions les couples légalement mariés ont plus de deux fois plus d'enfants que les couples vivant en union libre, alors qu'à Montréal l'écart n'est que de 50 % (1,2 enfant pour les premiers, 0,8 enfant pour les seconds). Si l'on prenait en compte l'âge des parents et la durée de l'union (qu'elle soit légale ou libre), cet écart serait sans doute encore moindre. On pourrait donc conclure que, du moins à Montréal, et toujours dans le cas des familles « biparentales », le comportement reproducteur des couples n'est sans doute guère déterminé par le statut matrimonial des parents (ce qui rejoint l'observation selon laquelle environ la moitié des naissances québécoises ont lieu en dehors du mariage).

En ce qui concerne les familles monoparentales, il n'y a guère de différence significative entre les régions, mais ce qui peut surprendre est le nombre relativement élevé d'enfants que comportent ces familles. En effet, quelle que soit la région considérée, c'est dans les familles monoparentales que le nombre d'enfants est le plus élevé (deux ou trois fois plus que dans les familles où les parents vivent en union libre, sauf à Montréal où le rapport est un peu moins élevé), sans qu'il y ait des différences significatives entre les familles monoparentales à parent féminin et celles à parent masculin (sauf peut-être à

Vancouver). Une fois de plus, il serait nécessaire d'introduire l'âge dans le raisonnement, car on pourrait supposer que l'âge du parent dans le cas des familles monoparentales est plus élevé que celui des parents vivant en union libre. Mais a priori rien ne permet de soutenir cette hypothèse lorsqu'il s'agit de comparer la taille des familles monoparentales à celle des familles dont le couple de parents est légalement marié. Or, le nombre d'enfants dans les familles monoparentales est ici également toujours nettement supérieur. C'est pourquoi il nous faut recourir à un autre type d'explication, de nature statistique cette fois. En effet, pour qu'une famille soit reconnue monoparentale, il faut nécessairement qu'il y ait au moins un enfant à la maison (sinon, on parlera de « personne seule »), alors que les familles du type « couple marié » et du type « couple non marié » peuvent aussi bien être avec enfant que sans enfant à la maison.

On connaît la relation étroite, maintes fois observée, entre monoparentalité féminine et pauvreté⁴, et la relation (cependant beaucoup moins nette) entre pauvreté et fécondité, et l'on a parfois été tenté d'expliquer par la pauvreté la présence d'un nombre plus élevé d'enfants dans les familles monoparentales. Même si ce type d'explication est sans doute plausible, il faut cependant se garder d'une conclusion trop rapide. En effet, le sens de la causalité n'est pas évident. Plus précisément, il importe à cet égard de déterminer où se situe le lien de causalité : est-ce parce qu'une famille monoparentale est pauvre qu'elle est plus portée à avoir un nombre plus élevé d'enfants, ou est-ce parce qu'elle est monoparentale avec un nombre relativement élevé d'enfants qu'elle est pauvre ? Et surtout, comme nous venons de le mentionner, cette présence d'un nombre relativement plus important d'enfants au sein des familles monoparentales est elle-même – du moins partiellement – le reflet d'un « biais » statistique, puisque ces familles monoparentales comportent nécessairement au moins un enfant à la maison, ce qui n'est pas le cas des autres types de familles. Ici aussi, des données plus détaillées, impliquant un nombre considérable de croisements entre variables, sont nécessaires pour pouvoir apporter une réponse. Cela illustre, une fois de plus, que l'utilisation d'indicateurs de positionnement sert bien plus qu'à « positionner » les diverses régions les unes par rapport aux autres. Le recours à ce type d'indicateur nous permet également d'affiner l'analyse, en développant les problématiques et en nous mettant sur la piste de divers facteurs explicatifs.

⁴ Dans le cas de Montréal, voir à cet égard Anne-Marie Séguin et Marc Termote, *L'appauvrissement des populations québécoise et montréalaise*, rapport soumis à la Fédération des Caisses populaires Desjardins, Montréal, INRS-Urbanisation, 1995, 200 p.

Comportement linguistique

Que ce soit en matière de citoyenneté, en matière de niveau de scolarité, ou en matière de comportement matrimonial, il est apparu dans les sections précédentes qu'à bien des égards la RMR de Montréal se distingue de celles de Toronto et de Vancouver. Mais il est bien sûr un domaine dans lequel Montréal est de toute évidence une « société distincte », à savoir le domaine linguistique. Dans cette dernière section, nous allons tenter de dégager quelques-unes des dimensions du comportement linguistique de la population de ces trois régions.

La première de ces dimensions concerne évidemment la langue d'usage, c'est-à-dire celle utilisée le plus fréquemment « à la maison », car bien plus que la langue maternelle ou la connaissance des langues (les deux autres variables linguistiques utilisées lors des recensements canadiens), elle exprime ce qui fait l'identité et la culture d'une société. En outre, cette langue d'usage au sein du ménage est le plus souvent la langue maternelle des enfants, ce qui en fait le porteur de la survivance de cette langue et de cette culture. Le tableau 9 présente la répartition de la population des trois régions métropolitaines considérées selon trois groupes linguistiques : les francophones, les anglophones et les allophones (ceux dont la langue d'usage n'est ni le français, ni l'anglais). Puisque la question sur la langue d'usage a été posée tant au recensement de 1971 qu'à celui de 1996, nous sommes à même d'étudier l'évolution de cette répartition linguistique. Des problèmes de comparabilité se posent cependant.

Tableau 9 - Répartition (en %) de la population selon la langue d'usage

	1971	1996 *
MONTRÉAL		
<i>Français</i>	66,3	69,8
<i>Anglais</i>	24,9	18,1
<i>Autre</i>	8,8	12,1
TORONTO		
<i>Français</i>	0,8	0,5
<i>Anglais</i>	81,8	74,5
<i>Autre</i>	17,4	25,0
VANCOUVER		
<i>Français</i>	0,6	0,4
<i>Anglais</i>	91,5	77,1
<i>Autre</i>	7,9	22,5

* Après répartition des déclarations de « langues multiples ».

Source : Statistique Canada, recensements de 1971 et 1996, et calculs de l'auteur.

En effet, la question sur la langue d'usage n'était pas la même aux deux recensements et le traitement des langues d'usage « multiples » a été différent. En 1971, une seule langue d'usage était admise et les cas de réponses multiples ont été répartis selon une procédure discutable entre les diverses langues « uniques », alors qu'en 1996 Statistique Canada spécifiait clairement dans le questionnaire que plusieurs langues d'usage étaient acceptées, ces réponses multiples constituant des catégories à part entière. Afin de permettre, quoique donc avec des réserves, la comparabilité avec les données de 1971, nous avons réparti ces réponses multiples selon la règle moitié-moitié dans le cas des réponses « anglais-français », « anglais-autre » et « français-autre », et selon celle du tiers dans le cas des réponses « anglais-français-autre ».

Il ressort de ce tableau que la RMR de Montréal est aujourd'hui plus francophone qu'il y a un quart de siècle, alors que les RMR de Toronto et de Vancouver sont devenues nettement moins anglophones, la baisse du pourcentage d'anglophones étant particulièrement forte à Vancouver (de 92 % à 77 %). Malgré ces évolutions divergentes, Montréal reste toujours nettement moins francophone que Toronto et Vancouver ne sont anglophones. En outre, malgré la baisse sensible du pourcentage d'anglophones à Montréal, la présence des deux

langues officielles du Canada y est toujours réelle, alors que, avec 0,5 % de francophones, la présence (du moins au sein des ménages) de la seconde langue officielle est purement symbolique à Toronto et à Vancouver.

La baisse du poids du groupe anglophone dans chacune des trois régions n'a en aucune manière bénéficié au groupe francophone, sauf à Montréal où ce groupe a connu une hausse de son pourcentage. Cette hausse (de 3,5 %, en points de pourcentage) n'y représente cependant que la moitié de la baisse (de 6,8 %) du pourcentage des anglophones. En fait, à Montréal comme dans les deux autres régions, la tendance fondamentale est celle de l'accroissement de la part des allophones. La progression de ce dernier groupe est néanmoins beaucoup moins rapide à Montréal. En 1971, la part des allophones était relativement la même à Montréal (9 %) et à Vancouver (8 %), mais en 1996, Montréal n'avait guère plus de 12 % d'allophones, alors que Vancouver en comptait près de 23 %. Quant à Toronto, où le groupe allophone représentait déjà en 1971 un pourcentage important de la population, un habitant sur quatre est aujourd'hui allophone.

Ces diverses évolutions sont évidemment reliées dans une large mesure à l'immigration internationale, la relation étant à la fois directe (les immigrants étant majoritairement allophones, aussi bien à Montréal qu'à Toronto et Vancouver) et indirecte (les immigrants témoignant d'une fécondité nettement supérieure à celle manifestée par la population d'accueil). Sans doute la mobilité linguistique, c'est-à-dire l'abandon de la langue maternelle « autre » au profit de la langue de la société d'accueil, a-t-elle pour effet de ralentir quelque peu la tendance à la progression du groupe allophone. Ce processus n'intervient cependant que de manière relativement marginale, car cette mobilité linguistique est faible et prend du temps (souvent une génération ou deux sont nécessaires). En outre, comme nous avons pu le rappeler dans la première section de ce rapport, l'origine géographique des immigrants s'est profondément modifiée, et l'on peut avancer l'hypothèse que les immigrants récents ont une langue maternelle et une culture qui les portent moins facilement à adopter la langue de la société qui les reçoit. Cet effet de temps (beaucoup d'immigrants récents) aussi bien que cet effet d'origine géographique et culturelle (une immigration essentiellement asiatique) jouent probablement un rôle plus important à Vancouver qu'à Montréal et Toronto, où l'immigration est sans doute culturellement plus proche de la société d'accueil. À Montréal, par exemple, les Asiatiques de seconde génération, surtout ceux dont les parents sont originaires de l'Asie du Sud-Est (et qui faisaient donc partie d'une vague immigration relativement plus ancienne), ont souvent adopté le français comme langue d'usage.

Le Canada est officiellement un pays bilingue et a choisi de prôner une « société multiculturelle ». On peut donc se demander dans quelle mesure les trois principales régions métropolitaines du pays sont effectivement bilingues anglais-français, voire plurilingues. Les chiffres du tableau 10 portent sur le degré de bilinguisme officiel (anglais-français) et ceux du tableau 11 sur le plurilinguisme.

Le tableau 10 présente, pour chacune des trois régions considérées et pour 1971 aussi bien que pour 1996, le pourcentage de personnes connaissant seulement le français ou seulement l'anglais, et le pourcentage de personnes qui connaissent les deux langues officielles, le pourcentage de personnes qui ne connaissent aucune des deux langues officielles étant obtenu par résidu. Pour 1996, ces pourcentages sont en outre connus selon la langue maternelle, ce qui nous permet d'introduire une problématique intéressante, car la connaissance d'une langue autre que sa langue maternelle est la première condition pour effectuer éventuellement, dans un avenir plus ou moins lointain, un transfert linguistique. Ce croisement entre la variable « connaissance des langues officielles » et la variable « langue maternelle » n'est cependant pas possible, au niveau des régions métropolitaines, pour l'année 1971.

Tableau 10 – Connaissance des langues officielles selon la langue maternelle et la RMR, 1971 et 1996

<i>RMR</i>	LANGUE MATERNELLE	<i>Pourcentage de personnes connaissant</i>					
		<i>seulement le français</i>		<i>seulement l'anglais</i>		<i>l'anglais et le français</i>	
		<i>1971</i>	<i>1996</i>	<i>1971</i>	<i>1996</i>	<i>1971</i>	<i>1996</i>
Montréal	Français		53		0		47
	Anglais		1		37		62
	Autre		21		19		49
	<i>Total</i>	<i>42</i>	<i>40</i>	<i>19</i>	<i>9</i>	<i>37</i>	<i>49</i>
Toronto	Français		2		7		91
	Anglais		0		92		8
	Autre		1		82		5
	<i>Total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>88</i>	<i>87</i>	<i>6</i>	<i>8</i>
Vancouver	Français		3		8		89
	Anglais		0		93		7
	Autre		1		81		4
	<i>Total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>93</i>	<i>88</i>	<i>5</i>	<i>7</i>

Source : Statistique Canada, recensements de 1971 et 1996, et calculs de l'auteur.

**Tableau 11 – Nombre de langues connues selon la connaissance
des langues officielles, 1996**

Nombre total de langues connues *	Langue officielle connue				Total
	Anglais	Français	Anglais et français	Aucune	
Montréal					
1	53	87	-	93	41
2	39	12	73	6	44
3 (+)	6	1	23	1	12
4 (+)	2	0	3	-	2
5 (+)	-	-	1	-	1
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
Toronto					
1	60	33	-	92	56
2	35	55	59	7	36
3 (+)	4	10	32	1	6
4 (+)	1	2	7	-	2
5 (+)	-	-	2	-	0
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
Vancouver					
1	65	48	-	94	61
2	31	42	66	5	33
3 (+)	3	9	26	1	5
4 (+)	1	1	6	-	1
5 (+)	-	-	2	-	0
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>

* Comme Statistique Canada répartit le nombre de langues non officielles connues en seulement trois catégories (une seule, deux, trois et plus), il en résulte que pour ceux qui ne connaissent qu'une seule langue officielle, le nombre total de langues connues sera au maximum de 4 et plus; pour ceux qui ne connaissent aucune langue officielle, ce maximum sera de 3 et plus; et pour ceux qui connaissent deux langues officielles, la catégorie supérieure sera 5 et plus.

Source : Statistique Canada, recensement de 1996 et calculs de l'auteur.

Avant d'analyser les données des tableaux 10 (connaissances des langues officielles) et 11 (connaissance des langues officielles et des autres langues), une brève remarque méthodologique s'impose. La connaissance d'une langue est définie à partir de la capacité de « soutenir une conversation » dans cette langue, et cette capacité est auto-évaluée; plus précisément, dans un ménage

c'est la personne remplissant le questionnaire du recensement qui est le juge de cette capacité pour chacun des membres du ménage. Les sources d'appréciation subjective sont donc nombreuses. « Être capable de soutenir une conversation » peut en effet impliquer des choses très différentes d'une personne à une autre, et comme en outre cette capacité est auto-évaluée, les risques de biais ne sont pas négligeables. Les contrôles post-censitaires effectués par Statistique Canada démontrent effectivement que les individus manifestent en général une nette tendance à surestimer leur connaissance d'une langue autre que celle en usage au sein du ménage, et que cette surestimation est surtout le fait des anglophones et des allophones. Les niveaux de bilinguisme et de plurilinguisme que l'on peut dégager des chiffres des tableaux 10 et 11 devraient donc fort probablement être révisés à la baisse si l'on adoptait des procédures d'évaluation moins subjectives.

Selon les chiffres du tableau 10, il est manifeste que seuls les habitants de la région métropolitaine de Montréal pourraient se targuer de pratiquer le bilinguisme officiel, car pratiquement un Montréalais sur deux déclare connaître les deux langues officielles, ce qui - étant donné les tendances passées - implique qu'à très court terme, si ce n'est déjà le cas, le bilinguisme officiel sera majoritaire à Montréal. En effet, en 1996 le pourcentage de personnes qui se sont déclarées bilingues anglais-français y était de 49 %, contre seulement 8 % à 9 % dans les deux autres régions métropolitaines. À Montréal, exactement le même pourcentage (49 %) de personnes pratiquent l'« unilinguisme officiel » : 40 % ne connaissent que le français et 9 % ne connaissent que l'anglais. Ce dernier pourcentage implique que la moitié des anglophones de Montréal, qui y représentent 18 % de la population - voir tableau 9 - ne connaissent pas le français. Ce dernier phénomène reflète sans doute le poids de l'histoire, car cette moitié d'anglophones montréalais qui se déclarent incapables de « soutenir une conversation » en français se trouve probablement concentrée parmi les groupes d'âge avancés : les données par âge montreraient sans nul doute que le bilinguisme officiel est beaucoup plus répandu parmi les jeunes anglophones que parmi les plus âgés. Une fois de plus, il y aurait donc lieu de poursuivre l'analyse en distinguant selon l'âge des personnes concernées.

À côté des 49 % de bilingues officiels et des 49 % d'unilingues officiels, il reste donc quelque 2 % de Montréalais qui ne connaissent aucune des deux langues officielles. La non-connaissance d'aucune des deux langues officielles représente d'ailleurs une manière *a contrario* d'évaluer le degré de bilinguisme officiel d'une région. À cet égard également, Montréal se distingue des deux autres régions métropolitaines, puisque dans ces deux dernières, le pourcentage

de personnes ne connaissant aucune des deux langues officielles est plus du double (5%) de celui observé à Montréal.

S'il est apparemment possible pour 9 % des habitants de Montréal d'y vivre en ne connaissant que l'anglais, donc sans connaître la langue de la majorité (qui est aussi la langue officielle de la province), par contre il semble impossible de vivre à Toronto et à Vancouver en ne connaissant que le français, cependant seconde langue officielle du pays, puisque 0 % des habitants de ces deux régions se retrouvent dans cette situation, et cela aussi bien en 1971 qu'en 1996.

Les régions métropolitaines de Toronto et Vancouver sont donc très nettement (à environ 88 %) unilingues anglophones, alors que Montréal n'est qu'à 40 % unilingue francophone. Le pourcentage d'unilingues est d'ailleurs resté relativement stable dans les deux premières régions, alors qu'il a nettement baissé à Montréal, essentiellement à cause de la chute de l'unilinguisme anglophone (qui est passé de 19 % en 1971 à 9 % en 1996). Corrélativement, pendant que le pourcentage de bilingues anglais-français augmentait fortement à Montréal (passant de 37 % à 49 %), ce même pourcentage restait très faible dans les deux autres régions.

Les données présentées dans le tableau 10 permettent également d'apprécier, du moins pour l'année 1996, la propension des individus à connaître l'une ou l'autre des deux langues officielles en fonction de la langue maternelle des individus, et par ce biais d'évaluer l'ampleur et l'orientation des transferts linguistiques, réalisés ou potentiels, puisque la connaissance d'une autre langue constitue une étape indispensable à un tel transfert.

Seulement un pourcentage infime (2 % à 3 %) des personnes de langue maternelle française résidant à Toronto et à Vancouver ne connaissent que le français, alors que près de 90 % sont bilingues anglais-français, le solde (de 7 % à 8 %) ne connaissant que l'anglais. De tels chiffres témoignent de la lenteur du processus de mobilité linguistique parmi les personnes de langue maternelle française, et cela malgré un environnement qui, par son unilinguisme anglophone, devrait le favoriser. En effet, ces chiffres impliquent que seulement une petite minorité (7 % à 8 %) a réalisé un transfert complet, d'une langue maternelle française à une langue d'usage anglaise, alors que la quasi-totalité est encore en processus d'« assimilation », puisque à côté du français elle connaît également l'anglais.

Quant aux personnes de langue maternelle anglaise résidant dans ces deux régions, quasiment aucune n'a effectué un transfert complet vers le français, et seulement une très petite minorité est susceptible de réaliser un jour un tel

transfert. En effet, seulement 7 % à 8 % des personnes de langue maternelle anglaise résidant à Toronto et Vancouver connaissent le français en plus de l'anglais.

Comme on peut s'y attendre, la situation est à cet égard très différente à Montréal, où presque la moitié de la population de langue maternelle française connaît également l'autre langue officielle du pays, et où plus de 60 % des personnes de langue maternelle anglaise connaissent également le français.

Le comportement linguistique des personnes de langue maternelle autre que le français et l'anglais est également très différent à Montréal par rapport à celui observé dans les deux autres régions. On remarque tout d'abord que les personnes dont la langue maternelle n'est pas une des deux langues officielles du Canada ont plus tendance à ne connaître que leur langue lorsqu'elles résident à Vancouver. En effet, dans cette dernière région 14 % de ces personnes de langue maternelle « autre » ne connaissent aucune des deux langues officielles, contre 11 % à 12 % dans les deux autres régions. On ne sera guère surpris d'observer que, à Toronto tout comme à Vancouver, parmi celles qui connaissent une seconde langue à côté de leur langue maternelle « autre », la quasi-totalité ne connaissent que l'anglais, alors qu'une très petite minorité (moins de 5 %) connaissent les deux langues officielles. À Montréal, par contre, presque la moitié des personnes de langue maternelle « autre » pratiquent le bilinguisme officiel, et seulement 40 % (contre plus de 82 % à Toronto et Vancouver) ne connaissent qu'une des deux langues officielles, ces 40 % étant répartis de manière quasiment égale entre le français et l'anglais.

Si la connaissance du français et de l'anglais est un critère important pour évaluer le degré d'intégration culturelle et sociale des individus, elle ne suffit cependant pas à rendre compte du degré de multilinguisme d'une société. À côté des langues officielles, on peut en effet connaître d'autres langues. La dernière colonne du tableau 11 présente la répartition de la population des trois principales régions métropolitaines du pays en fonction du nombre de langues connues. Comme le degré d'unilinguisme ou de bilinguisme officiel affecte nécessairement le nombre de langues connues (les bilingues anglais-français connaissent par définition au moins deux langues), la répartition selon le nombre total de langues connues est également présentée selon la ou les langues officielles connues. Ces diverses informations ne sont cependant disponibles que pour la seule année 1996.

Les diverses données présentées dans le tableau 11 montrent que non seulement la RMR de Montréal est la région qui pratique le plus le bilinguisme officiel (tableau 10), mais que cette région est également la région la plus

multilingue des trois. En effet, l'unilinguisme y est minoritaire (41 % de la population n'y connaît qu'une langue) alors qu'il est majoritaire dans les deux autres régions (avec respectivement 56 % et 61 % d'unilingues à Toronto et à Vancouver). En outre, 44 % des habitants de Montréal connaissent au moins deux langues, alors que ce pourcentage ne dépasse guère le tiers à Toronto et à Vancouver, et 12 % des Montréalais connaissent au moins trois langues, soit un pourcentage deux fois plus élevé qu'à Toronto et Vancouver. Enfin, 3 % des Montréalais connaissent au moins quatre langues (certains même cinq), contre 2 % à Toronto et 1 % à Vancouver. À tous les niveaux de plurilinguisme, Montréal dépasse donc les deux autres régions.

Les membres de certains groupes linguistiques sont plus portés au plurilinguisme que d'autres. Les personnes qui font partie d'un groupe linguistique minoritaire seront en effet plus aisément amenées à connaître au moins une autre langue que celles qui font partie d'un groupe linguistique majoritaire. En outre, il est bien connu que plus on connaît de langues, plus il est facile d'en connaître une de plus. Les chiffres du tableau 11 confirment ces diverses propositions.

Une nette majorité (respectivement 60 % et 65 %) de ceux qui, à Toronto et à Vancouver, ne connaissent comme seule langue officielle que l'anglais, ne connaissent aucune autre langue, et environ un tiers en connaissent une deuxième, de telle sorte que seulement 4 % à 5 % connaissent un total de trois langues (ou plus). Les personnes qui à Montréal ne connaissent comme langue officielle que le français (soit quelque 40 % de la population de la région; voir tableau 10) sont à cet égard encore moins portées à connaître une autre langue que celles qui à Toronto et Vancouver ne connaissent comme langue officielle que l'anglais, puisque les Montréalais qui ne connaissent comme langue officielle que le français sont à 87 % totalement unilingues; seulement 12 % connaissent une deuxième langue et à peine 1 % sont trilingues.

Les personnes qui, dans leur connaissance des langues officielles, sont limitées à la langue minoritaire (celles qui à Montréal ne connaissent que l'anglais, et celles qui à Toronto et Vancouver ne connaissent que le français) sont beaucoup plus prêtes, sans doute par la force des choses, à connaître d'autres langues. Près de la moitié des personnes qui à Montréal ne connaissent que l'anglais comme langue officielle connaissent au moins une deuxième langue, et 8 % en connaissent au total au moins trois. Les personnes qui, à Toronto et Vancouver, ne connaissent comme langue officielle que le français, sont à cet égard encore plus promptes à connaître une autre langue, puisqu'elles sont 55 % à connaître

au moins une deuxième langue et que de 10 % (à Vancouver) à 12 % (à Toronto) en connaissent au moins trois au total.

Il importe de souligner que, par définition, lorsqu'on parle de la connaissance d'une autre langue par les personnes qui ne connaissent qu'une seule langue officielle, il s'agit nécessairement d'une langue autre que l'anglais et le français.

Le groupe le moins ouvert au plurilinguisme est celui des personnes qui ne connaissent aucune des langues officielles du pays. La très vaste majorité d'entre elles (aux alentours de 93 %) ne connaissent en effet qu'une seule langue, et seulement une minorité (de 5 % à 7 %) n'en connaissent que deux au total. Le comportement des membres de ce groupe ne varie guère d'une région à l'autre.

Ce sont, comme on pouvait s'y attendre, les personnes qui connaissent les deux langues officielles, et qui pratiquent donc le bilinguisme officiel, qui témoignent de la plus grande ouverture aux autres langues, et cela quelle que soit la région où ils résident. Il y a cependant des différences régionales marquées dans la propension des membres de ce groupe à connaître une langue supplémentaire. Les « bilingues officiels » de Montréal sont à cet égard nettement moins prêts à connaître une langue supplémentaire que ceux de Toronto et Vancouver, puisque seulement 27 % connaissent une troisième langue (nécessairement non officielle), alors que ce pourcentage s'élève à 34 % parmi les bilingues officiels de Vancouver et à 41 % parmi ceux de Toronto. En outre, à Montréal seulement 4 % d'entre eux connaissent au moins deux autres langues que l'anglais et le français, contre 8 % à Vancouver et 9 % à Toronto.

On peut donc conclure de ce bref examen du plurilinguisme selon la connaissance des langues officielles, que si la RMR de Montréal est la région la plus plurilingue des trois, cela est essentiellement dû au fait que les « unilingues officiels minoritaires », c'est-à-dire les personnes qui ne connaissent comme langue officielle que l'anglais, y sont nettement plus portées à connaître une ou plusieurs autres langues (qui, par définition, n'est pas le français). En effet, les personnes qui à Montréal ne connaissent comme langue officielle que la langue de la majorité et celles qui connaissent les deux langues officielles, sont relativement moins disposées à connaître une autre langue que celles qui sont dans le même cas à Toronto et à Vancouver.

Une telle constatation doit évidemment être reliée à la mobilité linguistique de la population immigrée. Un grand nombre de personnes qui à Montréal ne connaissent comme langue officielle que la langue officielle minoritaire, soit en l'occurrence l'anglais, sont en effet des personnes immigrées dont la langue

maternelle n'est ni l'anglais, ni le français, et qui, avant ou après leur arrivée au pays, ont acquis la connaissance de l'anglais (voire ont adopté l'anglais comme langue d'usage). Un tel processus ne joue pas dans les autres régions du pays.

Conclusion

Les divers indicateurs utilisés dans ce rapport nous auront permis de « positionner » les trois principales régions métropolitaines les unes par rapport aux autres dans leur comportement « civique » (en termes de citoyenneté), dans leur comportement « scolaire », dans leur comportement matrimonial (au sens large) et dans leur comportement linguistique. Il est évidemment périlleux de tenter de résumer en quelques phrases les principaux résultats que l'on peut dégager de ce positionnement, car, comme nous l'avons souligné à de multiples reprises, dans bien des cas des analyses plus détaillées (prenant en compte, entre autres, la dimension « âge ») seraient indiquées, et de toute manière un tel résumé ne permettrait pas d'apporter les très nécessaires nuances qu'impose ce type d'analyse comparative.

Sous ces réserves, on peut cependant conclure qu'il ressort de cette étude que la région métropolitaine de Montréal se distingue à bien des égards de celles de Toronto et Vancouver. Au risque de caricaturer les résultats obtenus, on peut tout d'abord dire que les Montréalais sont plus citoyens canadiens, moins immigrés et moins « visibles » (c'est-à-dire comportant moins d'immigrés membres des minorités dites visibles) que leurs consoeurs et confrères de Toronto et de Montréal. On peut également avancer que si, dans l'ensemble, ils apparaissent moins scolarisés, cela est cependant dû au poids de l'histoire, car les cohortes plus jeunes ont des niveaux de scolarité relativement proches de ceux enregistrés parmi les jeunes adultes de Toronto et Vancouver. Les Montréalais sont plus portés à l'union libre et à la monoparentalité, et vivent au sein de ménages de plus petite taille que les habitants des deux autres régions métropolitaines, ces trois caractéristiques étant évidemment liées. Enfin, Montréal a une population nettement plus bilingue anglais-français et plus plurilingue, et à ce titre mérite le titre de capitale multiculturelle du Canada.

Mais au-delà de cette mise en rapport, l'analyse des résultats obtenus à partir de ces divers indicateurs nous aura permis d'esquisser quelques pistes d'explication de ces différences de comportement, et des différences de structure qui en résultent. Le fait d'avoir pu proposer au moins une tentative d'explication autorise peut-être que soient également dégagées, avec prudence et humilité, quelques implications politiques des résultats obtenus.

La conclusion « politique » première est sans doute qu'il ne faut pas espérer pouvoir changer rapidement et significativement l'état des choses. Les comportements, et les structures qui en résultent, ne se modifient que lentement. Les individus n'adoptent pas facilement un nouveau comportement « civique », scolaire, matrimonial, ou linguistique. Les structures mentales des individus ont leur « poids du passé » tout comme les structures sociales ont leur poids de l'histoire. Dans certains cas, là où une analyse par âge a été possible (comme pour les indicateurs du niveau de scolarité et pour les indicateurs du comportement matrimonial), nous avons pu vérifier à quel point le poids de l'histoire pouvait être important.

Mais le passé n'est pas qu'un poids déterminant de façon univoque le futur, il ne produit que les balises de l'avenir, et à l'intérieur de ces balises il existe une marge de manoeuvre « politique ». Encore faut-il, lorsqu'on parle mesures d'intervention politique, avoir au préalable défini les objectifs que l'on entend poursuivre, ce qu'il n'appartient évidemment pas au chercheur de faire. Celui-ci peut tout au plus dégager des points de réflexion.

C'est sans doute dans le domaine des relations entre citoyenneté et immigration que la marge de manoeuvre politique est la plus large, car les deux termes de l'équation sont manifestement sujets à intervention. Il n'est pas de notre ressort de discuter ici des objectifs et des moyens de la politique d'immigration. Mais si l'on entend promouvoir l'intégration la plus rapide et la plus complète des immigrants (quel que soit leur nombre, quelle que soit leur origine géographique), il nous apparaît justifié d'exiger des candidats à la citoyenneté une durée de séjour suffisante pour leur permettre de s'intégrer à tous égards dans la société d'accueil. Une telle intégration implique normalement la maîtrise de la langue de cette société, et à cet égard la prise en compte de la connaissance des langues officielles dans le processus de sélection des immigrants et dans l'octroi de la citoyenneté est pleinement justifié. Il y a lieu de noter ici que dans la plupart des pays d'immigration, la durée de séjour exigée des candidats à la citoyenneté est bien plus longue qu'au Canada (certains pays requièrent un séjour de dix ans, voire vingt, alors que le Canada ne demande que trois ans depuis l'obtention du statut d'immigrant). En outre, dans la plupart des pays d'immigration, l'exigence linguistique est souvent en quelque sorte automatique (c'est le cas des pays régis en matière linguistique par la loi du sol). En ce sens, les nouvelles orientations de la politique d'immigration du gouvernement fédéral, tout comme celles du gouvernement québécois, nous semblent devoir être soutenues. La pertinence du critère linguistique est particulièrement manifeste dans le cas du Québec, car contrairement au reste du

Canada (où d'une manière générale la loi du sol joue *de facto* en matière linguistique), le problème de l'intégration linguistique et culturelle des immigrés y est plus complexe. L'importance du critère linguistique, et donc du critère de l'origine géographique, semble être démontrée, dans la mesure où manifestement ce sont les immigrés « francophonisables » qui s'intègrent linguistiquement le mieux et le plus rapidement dans la société québécoise.

La vigilance en matière d'intégration des immigrés est d'autant plus nécessaire dans le cas du Québec dans la mesure où la quasi-totalité de ces derniers se trouvent concentrés dans une seule région, et au sein de celle-ci, dans quelques municipalités (une douzaine de municipalités, toutes situées sur l'île de Montréal, reçoivent 70 % des immigrés). Dans un tel contexte, une intégration ratée pourrait entraîner l'apparition d'« enclaves ethniques », un processus auquel Montréal a échappé jusqu'à présent, et qui ajouterait une cassure supplémentaire à la dichotomie déjà existante entre l'île de Montréal et le reste de la région métropolitaine, et entre la région et le reste du Québec.

Sans doute une plus grande dispersion des immigrés sur le territoire québécois faciliterait-elle l'intégration des immigrants (les immigrés résidant « en région » sont nettement plus intégrés, à tous égards), mais il ne faut pas se leurrer sur l'efficacité d'une politique en la matière. D'une manière générale, et au risque de caricaturer, on pourrait s'interroger sur cette attitude plus ou moins apparente qui consiste à demander aux immigrés d'aller résider là où les Québécois ne sont pas empressés de s'établir, de faire les enfants que les Québécois ne font plus, de faire « les jobs » que les Québécois ne veulent plus faire tout en leur demandant d'être plus scolarisés, de changer de langue du jour au lendemain, etc. Étant donné la sous-fécondité chronique manifestée par la population québécoise, particulièrement la population francophone de Montréal, une immigration soutenue sera nécessaire dans les décennies si l'on veut ne fut ce que freiner la décroissance de l'effectif et quelque peu (très peu) ralentir la rapidité du vieillissement de la population. Mais on ne peut demander à ces immigrés de résoudre tous nos problèmes.

Discuter de mesures d'intervention visant à affecter le comportement matrimonial nous semble plutôt vain. Par contre, il est évident qu'une réflexion s'impose sur les conséquences de ce comportement et sur les moyens de corriger les effets néfastes de ce comportement. Par exemple, il n'est guère pertinent de vouloir agir sur le pourcentage de familles monoparentales à chef féminin, mais il importe de corriger le fait qu'un très grand nombre de ces familles monoparentales vivent en deçà du seuil de pauvreté. De même, il n'est guère réaliste de vouloir agir sur le comportement de fécondité (les mesures d'intervention en ce domaine se sont

d'ailleurs révélées inefficaces dans la quasi-totalité, si pas dans la totalité, des pays qui les ont adoptées) et sur les taux de divorce et de séparation, mais il y a lieu de réfléchir sur les conséquences de ces comportements, en matière de taille des ménages (et donc en matière d'exigences résidentielles et d'infrastructures) et en matière d'instabilité affective et économique des membres du ménage.

Enfin, toute mesure visant à renforcer le caractère multilingue et multiculturel de Montréal ne peut qu'être bienvenue, car dans le cadre du processus de globalisation et de mondialisation, la concurrence entre les régions métropolitaines se fera de plus en plus sur la base de ce que les régions peuvent offrir en termes de biens « immatériels » (les *amenities* des Anglo-Saxons), et parmi ces biens immatériels, pour lesquels il n'y a pas de marché au sens strict (*non-traded goods*), la densité et la variété culturelles seront de plus en plus recherchées. À cet égard, la région de Montréal, qui est déjà de loin la région la plus multilingue du Canada, pourrait encore renforcer sa position, en particulier par une diffusion plus grande du plurilinguisme auprès des francophones.

Pour aller plus loin dans l'analyse des comportements et dans la réflexion politique, il y aurait cependant lieu de faire appel à d'autres indicateurs et à des indicateurs fondés sur un nombre plus élevés de données croisées, tout comme il serait indiqué d'étendre le nombre de régions considérées. Même si la présente étude ne pouvait qu'être exploratoire, elle a cependant permis, nous osons le croire, d'illustrer la pertinence des indicateurs sociodémographiques pour une meilleure compréhension de la société.